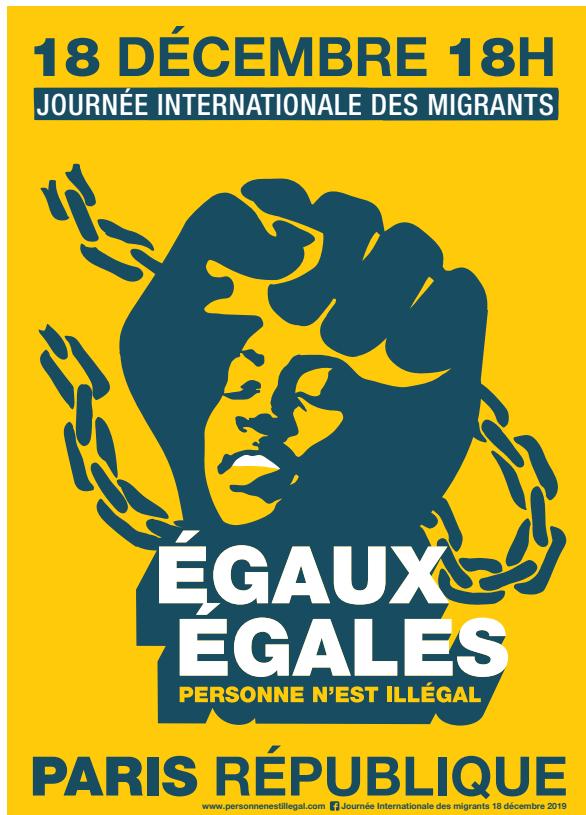


AGISSEONS !

Manifestons !



Signons !

La LDH et Amnesty lancent une nouvelle pétition de soutien à Camille Halut, et plus largement aux observatrices et observateurs des pratiques policières et des libertés, à l'attention du ministre de l'Intérieur, Christophe Castaner. La LDH est particulièrement mobilisée sur ce sujet de par ses sections et fédérations qui ont développé des Observatoires des libertés et des pratiques policières partout en France

Nous avons jusqu'au 31 décembre pour nous mobiliser afin de récolter le plus de signatures que possible.

La pétition est en ligne sur le site d'Amnesty.

Vous pouvez désormais la signer directement en ligne, et la partager largement auprès de tous

<https://www.amnesty.fr/petitions/mettez-fin-au-harcelement-de-camille-halut-et-des-observateurs>

Action collective :

La Cimade, le Gisti, la LDH, le SAF

Le décret du 27 mai 2016 a entendu favoriser la création de téléservices permettant aux usagers de saisir l'administration par voie électronique. Mais il a omis de rendre facultatif ce mode de saisine là où il est mis en place et de laisser subsister des modalités alternatives de saisine de l'administration - et cela malgré les recommandation de la CNIL.

Constatant les obstacles rencontrés par les usagers et tout particulièrement par les personnes étrangères pour accéder aux services publics, la Cimade, le Gisti, la Ligue des droits de l'Homme et le SAF ont, par un courrier du 20 mars 2018, demandé au Premier ministre de modifier le décret afin d'y introduire ces modalités alternatives. En l'absence de réponse, ces organisations ont saisi le Conseil d'Etat contre le refus implicite d'accéder à cette demande.

Le Conseil d'Etat confirme le caractère facultatif du recours aux téléservices et reconnaît implicitement l'illégalité des décisions rendant obligatoire la prise de rendez-vous par Internet

Dans une décision importante rendue le 27 novembre 2019, la haute juridiction rappelle que les dispositions réglementaires ne permettent pas de rendre obligatoire l'accomplissement des démarches administratives par voie électronique. Pourtant, de nombreuses préfectures obligent les personnes étrangères à prendre rendez-vous par Internet pour demander ou renouveler un titre de séjour : le Conseil d'État invite implicitement à attaquer ces décisions préfectorales.

<https://www.gisti.org/spip.php?article5960>

Cinéma La Clef

Le procès

Début 9h50, fin 10h40, salle pleine, nombreux jeunes supporter (20/30) Le demandeur (le propriétaire, Comité économique et social) réclame devant le Tribunal d'instance l'expulsion des occupants (non obtenue en référé) aux motifs
- que ce sont des squatters, ayant pour plusieurs déclaré résider 21 rue de la

Clef, cette atteinte au droit de propriété suffisant à constituer une voie de fait
- que les locaux seraient dangereux, notamment exposés à un risque d'incendie du fait de la non conformité d'installations électriques signalée par une commission

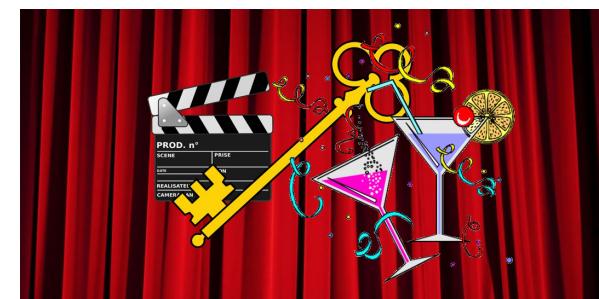
Les défenseurs (l'association Home cinéma) plaident l'incompétence du TI au profit du TGI du fait qu'il ne s'agit pas de squat intrusif, les occupants assurant des gardes par roulement, sans avoir évidemment transféré leur domicile au cinéma. Ils soulignent qu'il s'agit d'une mobilisation militante, politique, et que le cinéma continue d'assurer des programmes culturels bien organisés, soutenus pas la Maire du 5ème arrondissement et 15 000 pétitionnaires. Quant aux risques de vétusté, la défense rappelle que les réparations prescrites ne relèvent pas d'une nécessité immédiate, la commission de contrôle n'ayant d'ailleurs pas prescrit de fermeture : elle souligne l'incongruité de ce grief alors que le Comité économique et social maintient de son côté dans les lieux des activités régulières et publiques (de peinture par exemple). Le défenseur indique par ailleurs qu'une compétence du TI pour prononcer une expulsion sur la base d'une occupation illégale l'amènerait à se prévaloir de la

trêve hivernale , et à demander des délais de 6 mois à un an.

L'association Home cinéma formule à nouveau une offre de médiation que l'avocat du demandeur prend sur lui de refuser d'avance .

Prononcé le 19 décembre : soit d'incompétence, soit de retenue avec jugement sur le fond.

(Merci à Sylvie Laurent pour ses notes)



Et la fête ...

Le dimanche 15 décembre le Collectif « Laissez-nous La Clef » et l'association Home Cinema vous invitent à venir la réinvestir en festoyant, et à échanger sur le devenir de la salle.

Au programme :

- 15h et 17h « Brésil, cinéma noir en mouvement »
- 16h séance spéciale jeune public
- 17h concert et goûter
- 20h projection du Film « Los Fantasmas del Caribe », de Felipe Monroy

<https://laclefrevival.wordpress.com>

Les actions projetées par la section

Référendum ADP

L'association ATTAC a contacté la section en vue d'une action permettant de favoriser la signature pour obtenir un référendum sur la privation des aéroports de Paris. L'idée est de tenir un stand à la mairie pour aider les habitants de notre arrondissement à signer le texte.

M. Jérôme Coumet, contacté informellement lors de la soirée d'inauguration du supermarché coopératif « Les grains de sel » s'est montré très réticent. Nous sommes à moins de 6 mois des élections municipales et il craint « d'instrumentaliser la mairie » dans une

action politique. Nous avons insisté sur le fait qu'il s'agissait seulement de favoriser l'exercice de la démocratie en aidant les citoyens à accéder à la demande de référendum, il n'a pas pour autant été convaincu. Il reconnaît cependant avoir lui-même éprouvé certaines difficultés à faire la démarche.

Un courrier a donc été adressé à M. Coumet, signé par Attac Paris 13, le Collectif de soutien au peuple grec 5ème/13ème, la LDH Paris 5ème/13ème, l'Union locale CGT 13ème, les Retraités CFDT 13ème.

Réponse en attente ...

Des nouvelles du CC

Le Comité central a transmis aux sections une résolution sur la fin de vie. Il nous demande de transmettre des amendements avant le 20 janvier 2020.

Qui aurait l'intérêt, et la compétence, pour travailler sur ce texte ?

Le timing du CC n'est pas favorable, car à cause des fêtes il y a très peu de possibilités de répondre. Cependant, le fait que le CC demande à l'ensemble de la LDH de contribuer doit être porté au

crédit du GT santé-bioéthique qui a beaucoup insisté pour que le BN partage ce travail avec l'ensemble des ligueurs et ligueuses.

Du côté de la fédération de Paris

Débat en équipe d'animation sur la proposition de modification de l'organisation de la Fédé, qui sera discutée à l'AG du 16/12. Sur le droit des étrangers, nous verrions plus un réseau qu'un groupe de travail.

La résolution Maillard

Depuis le mois de juin la LDH alerte sur le contenu de cette résolution :

18 juin 2019 : lettre ouverte de Malik Salemkour, président de la LDH, adressée aux députés suite à la proposition de résolution Sylvain Maillard <https://www.ldh-france.org/definition-de-lantisemitisme-de-lihra-attention-danger/>

31 octobre la LDH, ainsi que de nombreuses autres organisations, la Plateforme des ONG Françaises pour la Palestine notamment, a à nouveau

interpelé les députés sur le caractère très contestable et dangereux de cette proposition, qui a été examinée le 3 décembre à l'Assemblée nationale.

<https://www.ldh-france.org/entrave-a-la-liberte-dexpression-et-a-luniversalite-du-combat-antiraciste-39-ong-demandent-aux-deputes-francais-le-retrait-de-la-resolution-maillard/>

La résolution « Maillard » a été adoptée à l'Assemblée Nationale.

269 présents (sur 577 députés)

226 exprimés

154 pour

72 contre

Ci-dessous un lien pour connaître le détail des votes:

<https://agencemediapalestine.fr/blog/2019/12/03/resolution-maillard-qui-a-vote-quoi/>

Du côté de l'observatoire parisien des libertés publiques

Un rapport fait suite à l'observation de la manifestation du mouvement Extinction rébellion, le 28 juin 2019, Pont de Sully. "Au regard des constatations effectuées sur place, l'Observatoire entend appeler l'attention du Défenseur des droits sur certains éléments relatifs notamment aux conditions de dispersion du

rassemblement, aux sommations, aux modalités d'intervention de la force."

<https://www.ldh-france.org/wp-content/uploads/2019/04/Obs-Paris-Rapport-défenseur-des-droits-Manif-pont-de-Sully.pdf>

Les films recommandés par des membres de la section

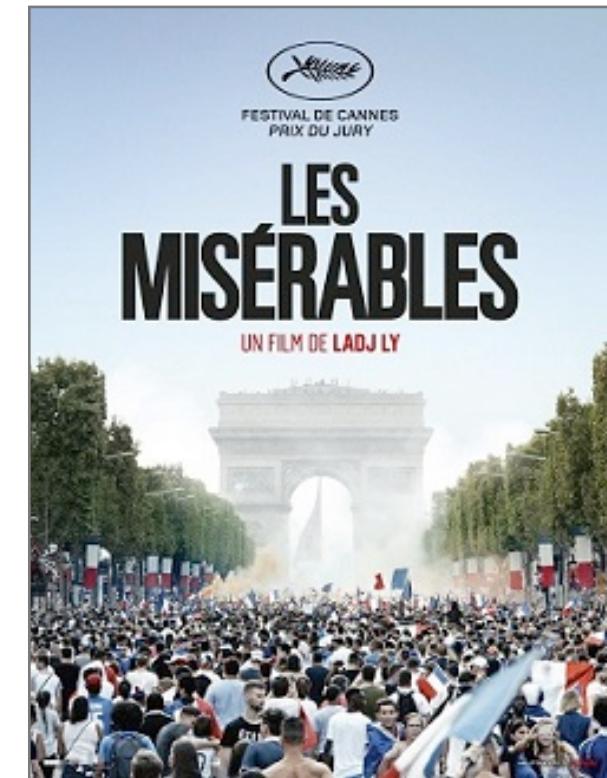
Alice Bertin a vu "Les Misérables"

En sortant de ce film, nous ne pouvons échapper à cette question:

Dans quel pays, vivons nous ?

Le film s'ouvre sur cette grande liesse que fut la victoire de la coupe du monde. Un grand moment où se taisent les conflits, les divisions dans un Paris où l'enthousiasme habite chacun, quels que soient l'âge, le sexe, la situation sociale. Mais c'est un leurre !

On quitte Paris et l'on entre dans l'un de ces « territoires perdus de la République ». Le regard de Ladj Ly a la force de celui qui a grandi et vit encore à Montfermeil, de celui qui a, dès l'adolescence, filmé des scènes de son quotidien violent, et qui s'est inspiré des événements violents de Clichy sous Bois. Les personnages constitutifs de ces banlieues sont campés avec force, voire brutalité : les



filles en bandes, les dealers, les frères musulmans, les régulateurs, et bien sûr, les flics présentés comme d'autres misérables. Mais on ne peut cantonner ce film au genre documentaire : c'est une œuvre cinématographique construite comme une épопée. Dans cet univers miné par la crispation, chaque incident a son importance et s'inscrit dans le devenir possible du chaos. Portant son regard implacable sur chaque scène, le réalisateur nous

entraîne dans une montée croissante de l'insupportable, d'autant plus que l'espace est un espace fermé lui-même sans issue. L'énergie de ce grand film est elle celle du désespoir ? Non ! Ce sera celle de l'espoir ! Le spectateur sort asphyxié, désemparé mais pourra-t-il rester longtemps spectateur ?

Les films soutenus par la LDH

Made in Bangladesh de Rubaiyat Hossain

Shimu, 23 ans, travaille dans une usine textile à Dacca, au Bangladesh. Face à des conditions de travail de plus en plus dures, elle décide avec ses collègues de monter un syndicat, malgré les menaces de la direction et le désaccord de son mari. Ensemble, elles iront jusqu'au bout.

Pas en mon nom ! de Daniel Kupferstein

" Très souvent, lorsque les conflits violents reprennent au Proche-Orient, les personnes d'origine juive, comme moi, sont appelées à soutenir



Pourtant, nous sommes un certain nombre à refuser de nous enfermer dans cette assignation communautaire, tout en craignant le développement de l'antisémitisme. Voilà pourquoi, je suis allé à leur rencontre."

Le documentaire sera diffusé le 7 février 4 rue Mercoeur à 20h et le 8 février à Paris avec l'UJRE au 14 rue de Paradis.

AGENDA

Samedi 14 décembre à 16h à La Maison des Métallos (Paris, 11^e)
Cérémonie de clôture du 17ème édition du Festival International du Film des Droits Humains de Paris

Une nouvelle ère De Boris Svartzman - 2019

Documentaire en compétition
La lutte des habitants de Ghanzhou, une île fluviale proche de Canton, contre leur expropriation illégale décidée par les autorités locales. Avec Une nouvelle ère, Boris Svartzman les conséquences de

l'urbanisation en Chine et plus particulièrement de l'expropriation, qui concerne chaque année cinq millions de paysans chinois. [Plus d'infos](#)



Mercredi 18 décembre. 20h. AGECA.

La section 10/11 de la LDH nous invite à en débattre avec Olivier Le Cour Grandmaison, politologue, auteur de « *Ennemis mortels, représentations de l'Islam et politiques musulmanes en France à l'époque coloniale.* »

Depuis plusieurs années, les musulmans de France sont victimes de racisme. Assimilés au terrorisme, suspectés de ne pas adhérer aux principes de la République, ils font l'objet de discriminations et de stigmatisations constantes. La Ligue des droits de

l'Homme appelle à rejeter cette haine et à inscrire la lutte contre l'islamophobie dans la lutte contre toutes les formes de racisme.

AGECA. 177, rue de Charonne. 75011 Paris

Mercredi 18 décembre. 9h30-11h30. Collège de France

L'intégration par l'école : les doctrines à l'épreuve de la réalité.

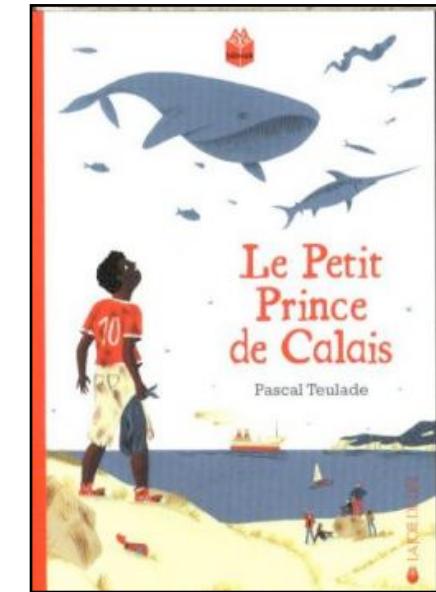
- La doctrine française officieuse de l'intégration : comment et pourquoi a-t-elle évolué ?
- Islam et “intégration” à l'école : genèse et expressions actuelles d'un malaise scolaire

Collège de France. Amphithéâtre Maurice Halbwachs. 11 place Marcellin Berthelot, 75005 Paris

A déposer sous le sapin et à consommer sans modération:

Le petit prince de Calais.

Pascal Teulade. La joie de lire. 2016. 9€90



Jonas a 15 ans. Pour éviter d'aller à l'arée dans son pays, l'Érythrée, il part pour aller chez un cousin éloigné en Angleterre. Il abandonne sa maison, sa famille, sa petite sœur qui le voit comme un prince.

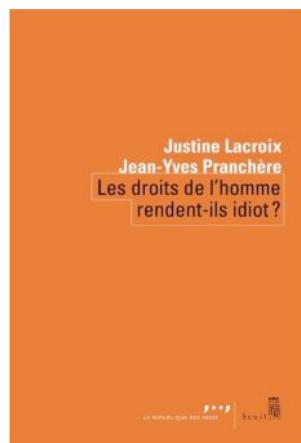
Le voyage est dangereux et, seul, Jonas est triste et a peur. À Calais, c'est pire.

C'est l'hiver, il fait froid, on lui vole son argent, il ne mange pas souvent à sa faim. Pour fuir le camp, il se construit une petite cabane de fortune dans les dunes en attendant de trouver le moyen de passer en Angleterre... Il y passe 24 jours, 24 nuits.

**Justine Lacroix et
Jean-Yves Pranchère**

**Les droits de l'homme
rendent-ils idiot ?**

Editions du Seuil



Il s'agit de prendre au sérieux les critiques des droits de l'homme qui

se sont multipliées et ont pris de l'ampleur ces dernières années... notamment sous l'accusation de droit de l'hommisme, de bien-pensance, qui oublierait les contraintes de l'action politique. L'objectif étant d'essayer de comprendre ce qui pousse des responsables politiques et des intellectuels, de droite comme de gauche, à s'en prendre aux principes et aux fondements juridiques des droits de l'hommes, plutôt qu'à leur transgression.

Adeline Baldacchino

**Notre insatiable désir de magie :
Houdini contre Macron**

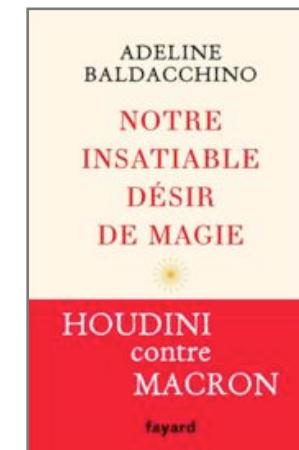
Edition Fayard

L'objectif de l'essai, on le comprend au fur et à mesure de la lecture, c'est de détricoter « l'en-même-ten-tisme »... Selon Adeline Baldacchino la fausse complexité du macronisme s'inscrit en réalité dans une binarité mortifère. En se plaçant du côté du vrai contre le faux – du « Il n'y a pas d'alternative », contre ceux qui prétendent le contraire – du bien contre le Mal – faisant de Marine Le Pen sa seule opposante – le

macronisme ne respecte pas sa promesse de rénover la politique. Il la tue.

Il manque au politique un supplément d'âme que lui apporterait la littérature ou l'art, l'amour ou l'amitié, l'aventure ou le divertissement

Elle va donc chercher la figure du



fameux magicien Houdini, le roi de l'évasion, érigée en figure de la démocratisation. Le principe Houdini affirme que la magie peut être faite par tous, et pour tous, à condition de dévoiler ses secrets. Ni poudre aux yeux, ni manipulation, elle est une manière de faire advenir ce que l'on pensait impossible. Résolument non élitiste, elle ressuscite les pouvoirs de la jubilation et du partage... Un portrait très politique.

Nos émissions sur Radio-libertaire

Nous vous rappelons que nos émissions, réalisées par Eskender, sont écoutables et téléchargeables avec le lien suivant:

<https://hearthis.at/esk75-pr/>



Juillet 2019:La liberté n'est pas un vain mot



Juillet 2018 : La section Paris 5/13 à l'occasion des 120 ans de la LDH



Juillet 2017 : Les communs, un nouvel universalisme, une nouvelle utopie ?



Juillet 2016 : Le Collectif Austerlitz



Juillet 2015 : La permanence juridique de la section Paris 5/13

Quel sera le thème de la prochaine émission?

N'hésitez pas à faire des suggestions, il suffit de cliquer sur le lien de l'adresse courriel en bas de la page.

Merci

**Notre prochaine réunion mensuelle est la traditionnelle réunion de reprise de carte.
Venez nombreux le jeudi 9 janvier 2020, nous vous attendons dès 19h.**

QUEL DROIT POUR FAIRE FACE AUX RUPTURES CLIMATIQUES ?

**Entretien avec un scientifique et une juriste,
Pauline ABADIE, spécialiste en droit de l'environnement
Gilles RAMSTEIN, climatologue.**

Et pour terminer la soirée nous consommerons en toute convivialité la Galette des Droits !

À la Maison de la Vie Associative et Citoyenne
11 rue Caillaux
75013 - Paris

Permanence d'aide et d'information juridique des étrangers:

le samedi matin de 10h à 12h à la Maison des Associations, 11 rue Caillaux - 75013
contact : Jules-mathieu Meunier
julesm.meunier@yahoo.fr
06 41 67 35 06

Permanence étudiants étrangers (RUSF/LDH)
vendredi de 17h30 à 19h30 en salle B903, au 9e étage dans le centre PMF. 90, rue de Tolbiac, 75013.

rusfparis1@gmx.fr

Ligueurs au prétoire:

Contacts :
Alice Bertin
alicebertin@orange.fr
01 42 72 55 35
06 76 74 81 71
Sylvie Clavel
sylvie.clavel99@gmail.com

RESF

Permanences:
tous les samedis de 10h à 12h
sur rendez-vous les 2ème et 4ème mercredis de 16h à 18h à la Maison de la Vie Associative et Citoyenne - 11 rue Caillaux - 75013
contact : jvaudenay@gmail.com

Tél RESF : 07 88 08 19 03

Diffusion des tracts:

Actuellement :
marchés Blanqui - Mouffetard et Maison Blanche, le dimanche matin, et d'autres, selon actualité et disponibilités - autres lieux selon les contenus traités
Contact : courriel: paris.5.13@ldh-france.org